

Jean-Jacques DEVAUD

Bertrand TRUTTMANN

Jean-Baptiste NICOLAS

Huissiers de Justice Associés

46, avenue de Fontainebleau

94270 LE KREMLIN BICETRE

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

Article 35 du décret n°2006-936 du 27 juillet 2006 modifié par décret n°2009-160 du 12 février 2009

L'AN DEUX MILLE VINGT ET LE SEPT SEPTEMBRE

A LA REQUETE DE :

La CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL UALFORTVILLE, Société Coopérative de Crédit à capital variable et à responsabilité statutairement limitée, immatriculée au RCS de CRÉTEIL sous le numéro 785 657 057, dont le siège social est situé à ALFORTVILLE (94) 134 rue Paul Vaillant Couturier, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés audit siège.

Ayant pour Avocat :

La SCP LANGLAIS-CHOPIN

Agissant par Maître Florence CHOPIN

Barreau du Val de Marne

1 à 5 avenue Pierre Brossolette – 94000 CRETEIL.

Tél : 01 42 07 29 56 – Fax 01 48 70 88 98 – PC 189

Je, Bertrand TRUTTMANN, Membre de la Société Civile Professionnelle DEVAUD –TRUTTMANN et NICOLAS, Huissiers de Justice Associés près le Tribunal de Grande Instance de CRETEIL, demeurant au KREMLIN BICETRE (94270) 46, avenue de Fontainebleau, soussigné,

Commis par ordonnance rendue sur requête par Madame le Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de CRETEIL, en date du 05 aout 2020.

AVEC LA MISSION :

Se rendra sur les lieux sis 143 bis rue Jean Jaurès - 94700 MAISONS ALFORT, cadastré section BG numéro 11, lieudit «143 bis rue Jean Jaurès » pour 08a 04ca, et concernant:

LOT NUMÉRO Douze (12):

Au deuxième étage du bâtiment à droite, dit « Bâtiment B », un APPARTEMENT comprenant : hall d'entrée, deux chambres, débarras, salle de séjour, cuisine, salle d'eau et WC.

Et les 157/10.213èmes des parties communes générales de l'immeuble

Et les 57/494èmes des parties communes de subdivision se rapportant au Bâtiment B.

LOT NUMÉRO SEPT (7) :

Au rez-de-chaussée du bâtiment à droite, dit « Bâtiment B », un CELLIER, le deuxième à droite auquel on accède par le passage commun.

Et les 2/10.213èmes des parties communes générales de l'immeuble

Et les 2/494èmes des parties communes de subdivision se rapportant au Bâtiment B.

Biens et droits immobiliers appartenant à :

Madame _____, née le 17 MAI 1974 à DAKAR (Sénégal), de nationalité française, divorcée en premières noces de _____ et épouse en secondes noces de _____, demeurant 2 rue Gustave Courbet- 94500 CHANIPIGNY SUR MARNE.

Afin

- De décrire les lieux, leur composition et leur superficie ;
- D'indiquer les conditions « d'occupation et l'identité des occupants, ainsi que la mention des droits dont il se prévalent ;
- Le cas échéant, le nom et l'adresse du Syndic de copropriété ;
- Tous autres renseignements utiles sur l'immeuble fournis, notamment, par l'occupant.

Disons que l'huissier commis pourra être accompagné d'un métreur ou d'un géomètre-expert de son choix lequel pourra :

Établir la surface des lots saisis.

Établir un diagnostic amiante.

Établir un diagnostic parasitaire.

Établir un diagnostic plomb.

Établir le bilan énergétique.

Établir le bilan gaz.

Disons que l'huissier commis et le métreur et l'ou géomètre-expert qui l'accompagneront, pourront se faire assister en cas de nécessité, dûment constatée par l'huissier, de la force publique compétente ou toute personne prévue par l'article L.142-1 du Code des Procédures Civiles d'Exécution et d'un serrurier.

J'AI PROCÉDE COMME SUIV A MA MISSION :

Me suis transporté ce jour sur place à Maisons Alfort, 94 , 143 bis rue Jean Jaurès .

Où étant en présence de deux témoins, du géomètre, et du serrurier Je procède aux constatations suivantes :Après avoir sonné, je constate que la porte de l'appartement est ouverte et qu'il n'y a personne dans les lieux

❖ DESCRIPTIF DE L'IMMEUBLE

- ◆ A cette adresse se trouve un immeuble de trois étages sur rez-de-chaussée avec cour intérieure.

❖ DESCRIPTIF DE L'APPARTEMENT

- ◆ A cette adresse se trouve un appartement dépendant d'un immeuble situé 143 bis rue Jean Jaures, Maisons Alfort (Val de Marne), dans un bâtiment donnant sur rue, au deuxième étage, porte gauche, à usage d'habitation.

❖ AMENAGEMENT DE L'IMMEUBLE

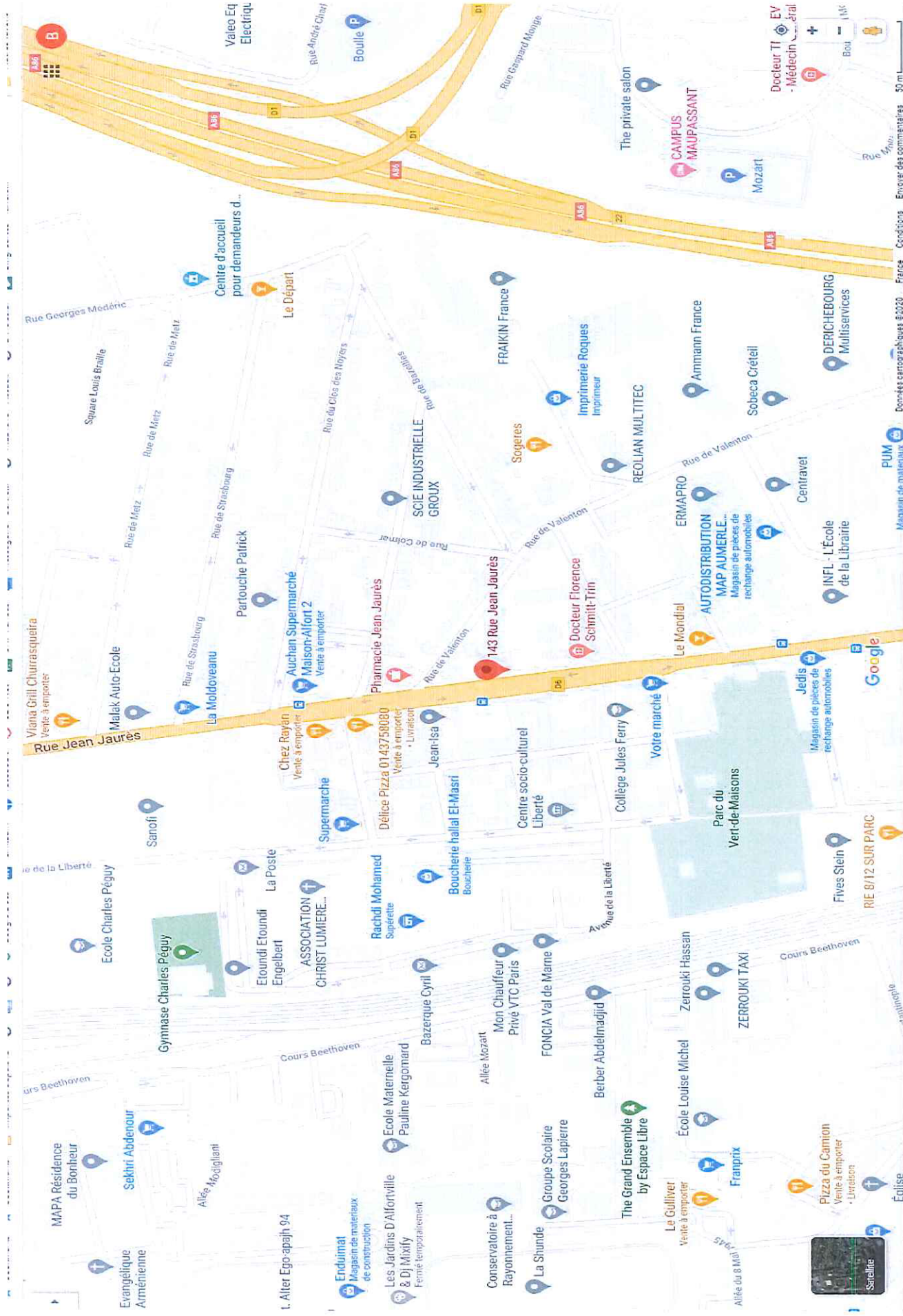
- ◆ Chauffage : Central collectif

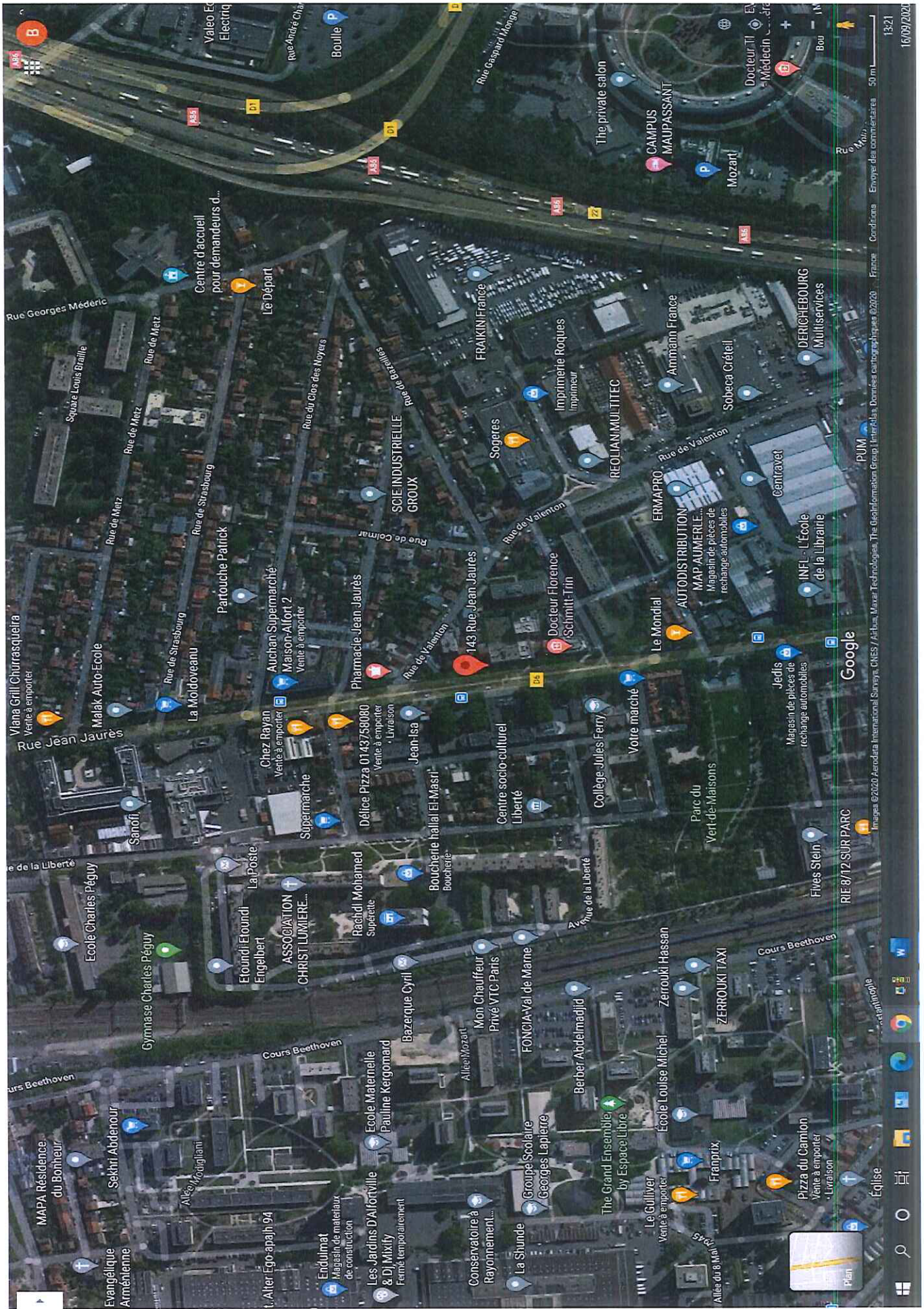
❖ OCCUPATION DES LIEUX

- ◆ Les lieux sont occupés par monsieur et madame , avec trois enfants de 12, 9 et 6 ans .
- ◆ Le loyer est de 1100 euros , le bail ne m'est pas remis

❖ RENSEIGNEMENTS COMPTABLES

- ◆ Syndic : Maître LEBOSSÉ, mandataire, 47 bis av Bosquet , 75007 Paris





L'appartement est composé :

- Entrée, Cuisine, Salle de bains : wc, Double séjour / salle à manger, deux Chambre,

➤ ENTREE ET COULOIR DE DEGAGEMENT

La porte d'accès est munie d'une serrure, d'une sonnette et d'un interphone,
Le sol est recouvert d'un plancher en état d'usage,
Les murs sont recouverts de peinture en état d'usage,
Le plafond est recouvert de peinture en état d'usage.

Cet espace est équipé :

- D'un éclairage latéral,
- D'un tableau électrique avec disjoncteur et fusibles,
- D'un radiateur de chauffage central.

➤ CUISINE

Porte retour droite

Le sol est recouvert d'un carrelage en bon état d'usage,
Les murs sont recouverts de peinture en état d'usage,
Le plafond est recouvert de peinture en état d'usage.

Cette pièce est équipée :

- D'un éclairage plafonnier,
- D'un évier en inox un bac et d'une paillasse,
- D'un placard sous évier en bois deux portes,
- L'alimentation en eau est assurée par un robinet chromé avec un système mélangeur en bon état,
- D'une protection murale carrelée,
- D'une installation pour machine avec vidange,
- D'un radiateur de chauffage central,
- D'une arrivée de gaz,
- D'une hotte aspirante,
- D'une fenêtre PVC ouvrante et basculante à double vitrage,
- De volets en métallique de forme accordéon.
- Deux bouches d'aération hautes

➤ SALLE DE BAINS

Première porte droite

La porte d'accès est en bois, elle est munie d'une poignée,
Le sol est recouvert de carrelage en bon état d'usage,
Les murs sont recouverts de carrelage en état d'usage,
Le plafond est recouvert de peinture en bon état d'usage.

Cette pièce est équipée :

- D'un éclairage plafonnier, et quatre latéraux
- D'une douche,
- D'un flexible et d'une pomme d'arrosage,
- D'une protection murale carrelée en bon état,
- D'un lavabo en faïence en bon état, reposant sur un placard,
- L'alimentation en eau est assurée par un robinet chromé avec un système mélanger et une bonde,
- D'un ballon d'eau chaude
- D'un radiateur de chauffage central,
- Deux fenêtres en PVC ouvrante et basculantes à double vitrage,
- D'une installation pour machine à laver
- D'un wc séparé

➤ SEJOUR

Face droit

Le sol est recouvert d'un parquet en état d'usage,
Les murs sont recouverts de papier peint en état d'usage,
Le plafond est recouvert de dalles polystyrène en état d'usage.

Cette pièce est équipée :

- D'un éclairage latéral,
- D'un radiateur de chauffage central,
- D'une fenêtre en PVC ouvrantes à double vitrage,
- De volets métallique.

➤ CHAMBRE

Première porte gauche

La porte d'accès est simple,
Le sol est recouvert d'un parquet en bon état d'usage ,
Les murs sont recouverts de papier peint en mauvais état,
Le plafond est recouvert de peinture en état d'usage.

Cette pièce est équipée :

- D'un radiateur de chauffage central,
- D'un éclairage plafonnier,
- D'une fenêtre PVC ouvrante à double vitrage,
- De volets métallique, et une bouche d'aération sur la fenêtre

➔ CHAMBRE

Porte face gauche

La porte d'accès est simple,

Le sol est recouvert d'un parquet en bon état d'usage,

Les murs sont recouverts de papier peint en bon état d'usage,

Le plafond est recouvert de peinture en bon état d'usage.

Cette pièce est équipée :

- D'un radiateur de chauffage central,
- D'un éclairage latéral,
- D'un placard mural trois portes,
- D'une fenêtre PVC ouvrante à double vitrage,
- De volets métallique.

Telles sont mes constatations.

Et de tout ce que dessus, j'ai fait et dressé le présent procès-verbal de description pour servir et valoir ce que de droit.

Acte compris dans l'état déposé au bureau de l'enregistrement de Villejuif pour le mois en cours de la date du présent acte.

Signature de l'Huissier de Justice.

